

**Le Maire**

Cabinet du Maire

✉ : cabinetdumaire@manteslajolie.fr

☎ : 01.34.78.80.12

Mantes-la-Jolie, le 18 février 2025

Monsieur Pierre BEDIER  
Président du Conseil Départemental  
Hôtel du département  
2 place André-Mignot  
78000 Versailles

Objet : Demande de rendez-vous - projet du collège Chénier

Monsieur le Président,

Par la présente, je tiens à vous faire part de ma surprise relative au nouveau projet que vous avez sur le site du collège Chénier à Mantes-la-Jolie, et de mon étonnement quant à la méthode utilisée.

Le 7 février dernier, vos services nous ont présenté brièvement un nouveau projet concernant le devenir du collège Chénier : la création d'un centre d'accueil pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA) du territoire. Sur les 500 mineurs non accompagnés actuellement recensés dans le Département des Yvelines (chiffre qui évolue), près de 20 % seraient ainsi accueillis, d'après les services du conseil départemental, au Val Fourré.

Sur la méthode :

Ce projet nous a été présenté comme étant déjà engagé, sans concertation préalable ni même dialogue avec les élus locaux. Cette réunion s'est ainsi limitée à l'annonce d'un projet impactant notre territoire, sans que nous n'ayons jamais été consultés. Un permis de construire précaire sera déposé dans les jours à venir pour une ouverture en fin d'année 2025. De plus, vous répondez par voie de presse et apportez quelques informations aux interrogations de tous sans même que nous puissions en échanger.

Sur le fond :

Dans un courrier en date du 23 novembre 2023, vous nous faisiez part de votre volonté d'accroître l'offre de formation au Val Fourré, notamment en utilisant le collège Chénier comme un site de formation professionnelle destiné à nos jeunes. Cette orientation rejoignait pleinement les objectifs de notre équipe municipale. Nous avons également évoqué la possibilité d'utiliser cet espace, les jours de marché, pour permettre un stationnement temporaire et ainsi désengorger le secteur, ce qui répondait aux souhaits des commerçants et des riverains.

Quelques mois plus tard, vous nous dites désormais vouloir faire venir en plein cœur du quartier du Val Fourré, sur un territoire qui souffre déjà énormément et où la précarité est déjà bien trop présente, des mineurs non accompagnés, eux-mêmes en très grande difficulté. Par ailleurs, nous serions le seul quartier en politique de la ville à accueillir un tel dispositif, ce qui laisse songeur, quand on sait déjà la complexité des actions que nous mettons tous en œuvre au Val Fourré pour la rénovation urbaine, pour plus de cohésion sociale (en matière



d'éducation, d'insertion et de sécurité), pour un meilleur cadre de vie mais aussi pour le développement économique et l'emploi.

Nous avons toujours eu en commun la défense du quartier du Val Fourré et de ses habitants. Nous avons toujours porté ensemble le message qu'il ne fallait pas rajouter des difficultés supplémentaires sur un territoire dont nous savons très bien qu'il cumule déjà d'énormes difficultés sociales, éducatives et économiques.

Si nous comprenons les obligations imposées par la loi dite « Loi Taquet », et le besoin de vous mettre en conformité avec celle-ci, le projet, tel qu'il nous a été présenté, n'est pas envisageable en l'état. C'est pourquoi je sollicite officiellement une nouvelle réunion et la suspension du projet tant que la ville et ses habitants n'auront pas été consultés et associés au processus de décision. Je souhaite également que Monsieur le Préfet des Yvelines, Frédéric Rose, soit présent, afin d'échanger sur les contours de cette décision, ainsi que sur le choix du site et le nombre de jeunes concernés sur notre territoire.

Mantes-la-Jolie sait accueillir et le fait déjà, comme vous le soulignez à juste titre dans la presse. Mais, Mantès-la-Jolie souhaite bien accueillir et un dialogue est nécessaire. Il est indispensable que tous les acteurs du territoire soient mis autour de la table, une telle décision n'est pas à prendre seul.

Loin des discordances humaines que nous pouvons avoir, je n'ai à cœur que le bien être des habitants, l'avenir des hommes et femmes qui ont besoin du soutien des forces publiques. Monsieur le Président, soyez avec nous pour participer au renouveau du quartier du Val Fourré.

En vous remerciant de votre compréhension et dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Raphaël COGNET

Copies : - Monsieur Frédéric ROSE, Préfet des Yvelines  
- Valérie LETARD, Ministre auprès du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargée du Logement